



Plan Local d'Urbanisme

4 - Document Graphique du règlement

4-1 Plan des Prescriptions particulières

Révision prescrite le :	07 décembre 2009
Arrêtée le :	28 juin 2012
Approuvée le :	15 avril 2013
Modification n°1 approuvée le :	4 Juin 2018

Echelle d'Origine 1/5 000

Liste des emplacements réservés

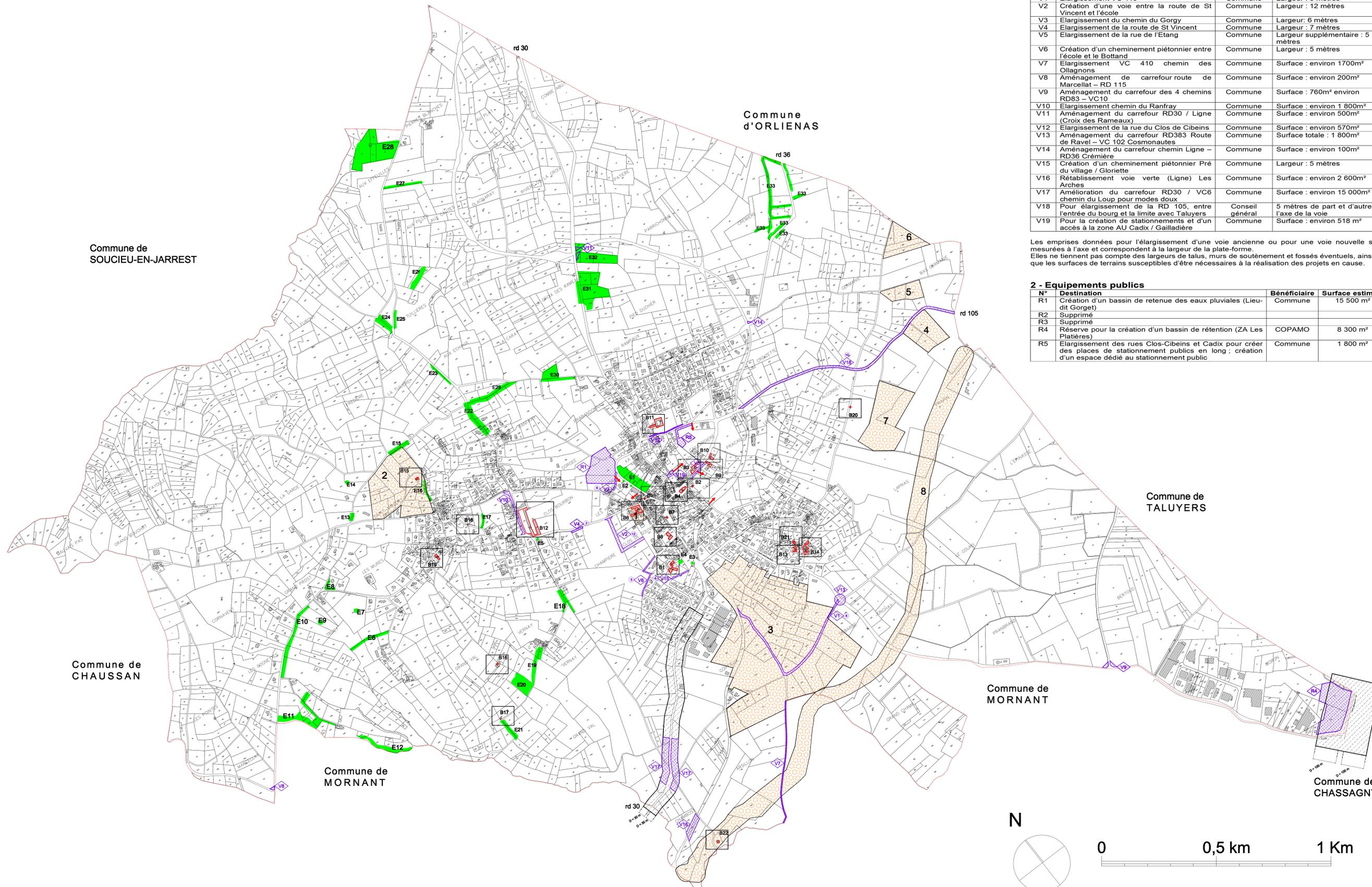
1 - La Voirie

N°	Destination	Bénéficiaire	Largeur ou surface estimée
V1	Élargissement VC 410	Commune	Largeur : 8 mètres
V2	Création d'une voie entre la route de St Vincent et l'école	Commune	Largeur : 12 mètres
V3	Élargissement du chemin du Gorgy	Commune	Largeur : 6 mètres
V4	Élargissement de la route de St Vincent	Commune	Largeur : 7 mètres
V5	Élargissement de la rue de l'Etang	Commune	Largeur supplémentaire : 5 mètres
V6	Création d'un cheminement piétonnier entre l'école et le Bottand	Commune	Largeur : 5 mètres
V7	Élargissement VC 410 chemin des Ollagnons	Commune	Surface : environ 1700m ²
V8	Aménagement de carrefour route de Marcellat - RD 115	Commune	Surface : environ 200m ²
V9	Aménagement du carrefour des 4 chemins RD83 - VC10	Commune	Surface : 760m ² environ
V10	Élargissement chemin du Ranfray	Commune	Surface : environ 1 800m ²
V11	Aménagement du carrefour RD30 / Ligne (Croix des Rameaux)	Commune	Surface : environ 500m ²
V12	Élargissement de la rue du Clos de Cibeins	Commune	Surface : environ 570m ²
V13	Aménagement du carrefour RD383 Route de Ravel - VC 102 Cosmonautes	Commune	Surface totale : 1 800m ²
V14	Aménagement du carrefour chemin Ligne - RD36 Crémère	Commune	Surface : environ 100m ²
V15	Création d'un cheminement piétonnier Pré du village / Gloriette	Commune	Largeur : 5 mètres
V16	Rétablissement voie verte (Ligne) Les Arches	Commune	Surface : environ 2 600m ²
V17	Amélioration du carrefour RD30 / VC6 chemin du Loup pour modes doux	Commune	Surface : environ 15 000m ²
V18	Pour élargissement de la RD 105, entre l'entrée du bourg et la limite avec Taluyers	Conseil général	5 mètres de part et d'autre de l'axe de la voie
V19	Pour la création de stationnements et d'un accès à la zone AU Cadix / Gaillière	Commune	Surface : environ 518 m ²

Les emprises données pour l'élargissement d'une voie ancienne ou pour une voie nouvelle sont mesurées à l'axe et correspondent à la largeur de la plate-forme. Elles ne tiennent pas compte des largeurs de talus, murs de soutènement et fossés éventuels, ainsi que les surfaces de terrains susceptibles d'être nécessaires à la réalisation des projets en cause.

2 - Equipements publics

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface estimée
R1	Création d'un bassin de retenue des eaux pluviales (Lieu-dit Gorget)	Commune	15 500 m ²
R2	Supprimé		
R3	Supprimé		
R4	Réserve pour la création d'un bassin de rétention (ZA Les Platères)	COPAMO	8 300 m ²
R5	Élargissement de stationnements et création d'un espace dédié au stationnement public	Commune	1 800 m ²



LEGENDE:

Emplacements réservés (Cf. plan détail 4-5)

- Emplacement réservé pour équipement public
- Emplacement réservé pour la voirie/largeur

Protection du patrimoine

- Secteur de protection archéologique
- Patrimoine Agricole - L123-3-1 du Code de l'Urbanisme
Se reporter à l'annexe 1-1: Inventaire du patrimoine agricole
- Patrimoine naturel à préserver - L123-1-6(7) du Code de l'Urbanisme
Se reporter à l'annexe 1-2: Inventaire du patrimoine naturel et bâti
- Patrimoine Bâti à préserver - L123-1-5(7) du Code de l'Urbanisme
Se reporter à l'annexe 1-2: Inventaire du patrimoine naturel et bâti

Bruit

- Emprise de Voie bruyante de catégorie 3.
Se reporter à l'annexe 4 : Les nuisances sonores
- Emprise de Voie bruyante de catégorie 4.
Se reporter à l'annexe 4 : Les nuisances sonores

Liste des sites archéologiques

- Le Château des Gagnières de Souvigny**
Château fort du Moyen Age
- Chapelle St Vincent**
Eglise paroissiale du Moyen Age
- Goiffieux - Les Noyeray**
Site occupé de la fin de l'Age de Fer au Moyen Age.
- Prapin**
Site de la période gallo-romaine
- Bas-Germanie**
Site gallo-romain
- Germanie**
Site gallo-romain
- Lapras**
Site gallo-romain
- Aqueduc du Gier**

N

